



CC Val ès Dunes (Siren : 200065589)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Argences
Arrondissement	Caen
Département	Calvados
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	28/07/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Philippe PESQUEREL

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	1 Rue Guéritot
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	14370 ARGENCES
Téléphone	02 31 15 63 70
Fax	02 31 86 00 72
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	19 074
-----------------------------	--------

Densité moyenne	114,21
-----------------	--------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 18

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
14	Argences (211400205)	3 879
14	Banneville-la-Campagne (211400361)	192
14	Bellengreville (211400577)	1 467
14	Cagny (211401195)	2 054
14	Canteloup (211401344)	192
14	Cesny-aux-Vignes (211401492)	423
14	Cléville (211401633)	395
14	Condé-sur-Ifs (211401732)	455
14	Émiéville (211402375)	635
14	Frénouville (211402870)	2 010
14	Janville (211403449)	398
14	Moult-Chicheboville (200065019)	3 428
14	Ouézy (211404827)	236
14	Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger (211406376)	210
14	Saint-Pair (211406400)	245
14	Saint-Pierre-du-Jonquet (211406517)	280
14	Valambray (200064939)	1 720
14	Vimont (211407614)	855

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 28

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Création, aménagement, entretien et gestion des réseaux de chaleur ou de froid urbains
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales
<i>en ajoutant la compétence « pilotage, coordination et relais financier des études du schéma de gestion et du zonage des eaux pluviales et éligibles aux aides de l'Agence de l'Eau »</i>
- Elaboration et adoption du plan climat-air-énergie territorial en application de l'article L. 229-26 du code de l'environnement

Sanitaires et social
- Activités sanitaires
<i>Pôles de santé</i>
- Action sociale
<i>Action sociale d'intérêt communautaire</i>
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
<i>Construction et gestion d'un complexe aquatique Enseignement de la musique</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles
- Activités sportives
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme
<i>PLUI</i>
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports <i>en ajoutant aux compétences facultatives la compétence « mobilité » sans se substituer pour le moment à la région dans l'exécution des services réguliers de transport public, des services à la demande de transport public et des services de transport scolaire que la Région assure actuellement dans le ressort de son périmètre ; la communauté de communes conserve cependant la capacité de se faire transférer ces services à l'avenir conformément aux dispositions de l'article L.311-5 du Code des transports.</i>
- Transport scolaire
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
Infrastructures
- Pistes cyclables
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays
<i>Charte de pays</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
14	Pôle Métropolitain Caen Normandie Métropole (200051183)	Pôle métrop.	402 730
14	Pôle Métropolitain Réseau Ouest Normand (200099760)	Pôle métrop.	1 269 546
14	SM bassin de la Dives (200036127)	SM fermé	481 750
14	SM du collège du Cingal (200096568)	SM fermé	28 709

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)